

MÉMOIRE VENDÉENNE. Annick Billon et Yannick Moreau décorés

L'ordre de l'honneur de la mémoire Vendéenne (OHMV) et l'Association des fils et filles descendant(e)s des victimes du génocide vendéen ont procédé vendredi dernier à une remise de médailles à destination de ces descendants mais aussi de personnalités « qui font honneur à Vendée » au premier rang desquelles le député Yannick Moreau et la sénatrice Annick Billon.



De gauche à droite : Philippe Tailedumier, Yannick Moreau, Annick Billon et Jean-Henry Bouffard lors de la remise des médailles de l'OHMV.

En 2015, l'association OHMV (Ordre de l'honneur de la mémoire vendéenne) était créée parallèlement à la FDVGV (Association des fils et filles descendant(e)s du génocide vendéen) dans un but fraternel de réconciliation. Jean-Henry Bouffard, secrétaire de la chancellerie de l'OHMV, en compagnie de Philippe Tailedumier, explique : « Durant la période révolutionnaire, des centaines de villages vendéens ont été entièrement massacrés. Nous estimons à environ 200 000 le nombre de victimes. Certains considèrent qu'il s'agit d'un génocide. En effet, les révolutionnaires avaient pris deux décrets ordonnant ces massacres en Vendée les 1^{er} août et 1^{er} octobre 1793. Dès lors qu'il y a un ordre qui émane d'une autorité politique, on peut parler de génocide. Pour d'autres, il s'agit des massacres de guerre ». Quoi qu'il en soit, jusqu'en 2015,

aucune association ne représentait les descendants de ces victimes en Vendée et dans les départements limitrophes. « Notre association est utile pour le travail de deuil et de mémoire de ces familles en lien avec cette période trouble de notre histoire qui est assez méconnue », insiste Jean-Henry Bouffard.

Une mission de représentation de la Vendée

L'OHMV a depuis créé une médaille qui honore toutes les personnes, vendéennes ou non, qui font honneur à la Vendée. « Aujourd'hui sont décorés particulièrement la sénatrice Annick Billon et le député Yannick Moreau qui a soutenu en 2013 une loi sur la reconnaissance du génocide vendéen », souligne l'OHMV. Une médaille qu'a reçue avec plaisir Annick Billon : « C'est un bel honneur de mettre en avant mon engagement pour la Vendée. En tant que

1^{re} femme sénatrice de la Vendée c'est important. Je n'ai pas de racines vendéennes mais cela ne m'empêche pas de porter les couleurs de la Vendée que ce soit à Paris, au Sénat, ou lors de mes déplacements ailleurs en France et à l'étranger ». Même satisfaction du côté de Yannick Moreau qui précise que des ancêtres de sa famille ont été massacrés lors de cette sombre période de l'histoire de la Vendée : « Cette mémoire n'est pas morte. Nous avons toujours besoin de nous référer à ce que l'homme a fait de pire pour faire en sorte d'éviter que cela se reproduise. Aujourd'hui, ce n'est pas individuellement que vous me décorez mais c'est la mission qui m'a été confiée ».

De nombreux descendant(e)s ont également été décorés vendredi ainsi que des personnalités telles qu'Hervé Retureau, président de la société Olona.

Marion Travers